

## La Rectrice de l'Académie de Grenoble

VU le Code de l'Éducation, et notamment les articles L 211-1, L 235-1, D 211-9 ;

VU l'arrêté rectoral n° 2023-10 du 31 mai 2023 portant délégation de signature de la rectrice au DASEN de l'Isère ;

VU l'avis du Comité Social de l'Administration spécial départemental réuni le 23 juin 2023 ;

VU l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale réuni le 29 juin 2023 ;

## ARRETE

## Article 1 :

Sont arrêtées les mesures suivantes :

## 1. Ecoles maternelles

Circo	COMMUNE - Ecole	N°	EP	Type	Situation en mars						Situation en juin						
					NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en mars 2023	NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en juin	
					mat	élém	total				mat	élém	total				
G1	GRENOBLE - Jaurès	0563F		mat	6		6	0,25			Retrait	5		5	0,25		Annulation du retrait
G1	GRENOBLE - Marceau	0610G		mat	7		7	0,33				7		7	0,33		Retrait
TR du P	MORESTEL – Saint Exupéry	3427U		mat	4		4	0,25				4		4	0,25		Attribution
FV	SASSENGE - Le Vercors	1238P		mat	4		4	0,25			Attribution	5		5	0,25		Annulation de l'attribution
SMH	ST MARTIN D URIAGE Les Petites Maisons	2233W		mat	5		5	0,25				5		5	0,25		Retrait
GM	VIF - M. Sac	1442L		mat	5		5	0,25				5		5	0,25		Retrait

## 2. Ecoles élémentaires

Circo	COMMUNE - Ecole	N°	EP	Type	Situation en mars						Situation en juin						
					NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en mars 2023	NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en juin	
					mat	élém	total				mat	élém	total				
VOIRON1	APPRIEU - St Exupéry	1548B		élém		8	8	0,25					8	8	0,25		Retrait
G2	GRENOBLE - Painlevé	2289G		élém		9	9	0,33					9	9	0,33		Retrait
TR du P	MORESTEL - V. Hugo	2928B		élém		9	9	0,33	1				9	9	0,33	1	Retrait
Vienne 2	SALAISE SUR SANNE - Floréal	2564F		élém		7	7	0,25					7	7	0,33		Attribution

## 3. Ecoles primaires

Circo	COMMUNE - Ecole	N°	EP	Type	Situation en mars						Situation en juin						
					NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en mars 2023	NB CL			Déch	ULIS Ecole	Mesures décidées en juin	
					mat	élém	total				mat	élém	total				
G1	GRENOBLE - Clémenceau	2729K		prim	7	10	17	1,00	1			7	10	17	1,00	1	Retrait en maternelle
G1	GRENOBLE - Matherbe	2288F		prim	6	11	17	1,00				7	10	17	1,00		Attribution en élémentaire
BV	MOTTIER (LE)	0789B		prim	1	3	4					1	3	4			Retrait en élémentaire
BV	POMMIER DE BEAUREPAIRE	0864H		prim	1	3	4	0,25				1	3	4	0,25		Attribution en élémentaire
VIENNE2	ST CLAIR DU RHONE - Le Village	2670W		prim	2	3	5	0,25			Retrait en maternelle	1	3	4	0,25		Annulation du retrait en maternelle
GM	ST PAUL DE VARCES - Les épis d'or	1153X		prim	4	7	11	0,50				4	7	11	1,00		Attribution en élémentaire
ST MARC	ST VERAND	2757R		prim	1	5	6	0,33				1	5	6	0,33		Attribution en élémentaire

**4.Scolarisation des élèves en situation d'handicap****Unités d'enseignement autisme**

Circo	Etablissements spécialisés	N°	structure	Mesures décidées en juin	Commentaires
ASH NORD	à définir			Attribution en UEMA	Implantation sur le secteur Viennois
ASH NORD	à définir			Attribution en UEEA	Implantation à l'école élémentaire G. Philippe à Moirans (0382536A)
ASH SUD	à définir			Attribution en UEEA	implantation sur le secteur sud de l'agglomération Grenobloise

**Dispositif d'auto-régulation**

Circo	Etablissements spécialisés	N°	structure	Mesure décidée en juin	Commentaires
ASH SUD	à définir			Attribution	Implantation à l'école primaire E. Chatin à Grenoble (0382287E)

**ULIS**

Circo	COMMUNE - Ecole	N°	EP	Type	NB CL			Mesures décidées en mars 2023	Mesures décidées en juin	Commentaire
					mat	élém	total			
G1/G2								Attribution à définir	Annulation de l'attribution	
PDC	SAINT ROMAIN DE JALIONAS - V.Hugo	1195T		prim	4	9	13	Attribution		Régularisation car en février le lieu d'implantation n'était pas défini
FV	VILLARD DE LANS - Les Lèches	2900W		élém		11	11	Retrait	Annulation du retrait	7 nouveaux élèves ont été notifiés

**5. Professeurs des écoles maîtres formateurs**

Création de 0,66 ETP consacrés aux décharges des maîtres formateurs suite à l'augmentation du nombre de stagiaires à la rentrée

**6.Fusions d'écoles**

Circo	COMMUNE - Ecole	N°	EP	Type	NB CL			Mesures décidées	Commentaires
					mat	élém	total		
VOIRON 1	MOIRANS - P.Eluard	2213Z		mat	3		3	Annulation de la fusion décidée en février	La fusion n'a pas été adoptée lors du CM du 30 mars 2023
VOIRON1	MOIRANS - G.Philippe	2536A		élém		6	6		
G1	GRENOBLE - Millet	0537C		mat	1		1	Maternelle 0382716W	Délibération du CM le 15 mai 2023
G1	GRENOBLE - J.Vernes	2716W		mat	4		4		
BJ2	VILLEFONTAINE - Galilée	2143Y	REP	mat	6		6	primarisation 0382251R	En attente de délibération prévue le 26 juin 2023
BJ2	VILLEFONTAINE - Galilée	2251R	REP	élém		11	11		

**7. Titulaires remplaçants (régularisation du lieu d'implantation non défini lors du CSA-SD de février 2023)****1. Titulaires remplaçants au titre de la formation**

CIRCO	Commune - école de rattachement	N°	EP	Type	Mesures décidées en mars
BJ2	ISLE D'ABEAU - Les Chardonnerets	2709N		prim	Attribution
BJ2	ISLE D'ABEAU - L.Pergaud	3088A		élèm	Attribution
BJ2	VILLEFONTAINE - Le Ruisseau	2795G	REP	prim	Attribution
G1	GRENOBLE - M.Cohn	3543V		élèm	Attribution
G1	GRENOBLE - S.Lagrange	1936Y		prim	Attribution
G1	GRENOBLE - J.Racine	2076A		prim	Attribution
G2	GRENOBLE - Bizanet	2286D		prim	Attribution
G2	GRENOBLE - Houille Blanche	0562E		mat	Attribution
G2	GRENOBLE - C.Turc	2005Y	REP	élèm	Attribution
G3	ECHIROLLES - J.Curie	0443A		mat	Attribution
G3	PONT DE CLAIX - Iles de Mars	3136C	REP	élèm	Attribution
G3	SEYSSINS - Blanche Rochas	2876V		prim	Attribution
PDC	TIGNIEU JAMEYZIEU - M.Laurencin	2671X		prim	Attribution
VIENNE 1	CHASSE SUR RHONE - Le château	2181P		mat	Attribution
VIENNE 1	PONT EVEQUE - J.Y Cousteau	2189Y	REP	prim	Attribution
VIENNE 1	SEPTEME - C.Moussier	2073X		prim	Attribution
VIENNE 1	VIENNE - J.Rostand	2963P	REP	prim	Attribution
VIENNE 2	ROUSSILLON - H.Wallon	2458R	REP	élèm	Attribution
VIENNE 2	ROUSSILLON - P.Langevin	0120Z	REP	élèm	Attribution
VIENNE 2	SAINT CLAIR DU RHONE - Glay	2770E		prim	Attribution

**2. Titulaires remplaçants au titre du REP+**

CIRCO	Commune - école	N°	EP	Type	Mesures décidées en mars
G2	GRENOBLE - Le lac	2142X		mat	Attribution
G3	ECHIROLLES - J.P Marat	3051K		élèm	Attribution

Patrice GROS  
Directeur académique

